

RU

Demande d'adhésion à la coopérative | RUF01

Nom : Prénom :

Association (si adhésion associative) :

Adresse :

Code postal / localité :

Numéro de téléphone fixe : Numéro de portable :

Email :

Profession : Date de naissance :

Nationalité :

(commune et canton pour les CH, permis de séjour, B, C ou autre)

Nombre de parts sociales souhaité :

(Pour les personnes physiques : au minimum 1 part sociale à CHF 100. Pour les personnes morales/associations : au minimum 3 parts sociales à CHF 100)

Date et lieu : Signature :

Merci de verser votre ou vos parts sociales sur le CCP suivant : CCP 14-919258-2 ou IBAN CH52 0900 0000 1491 9258 2 Coopérative Ressources Urbaines - 2 rue du Vélodrome - 1205 Genève; puis de renvoyer ce formulaire rempli et signé avec copie d'une pièce d'identité valable à : adhesion@ressources-urbaines.ch ou par courrier postal. Le contrôle des versements de parts sociales a lieu une fois par mois, vous recevrez un email de confirmation lorsque votre adhésion sera validée.

Le-la signataire déclare avoir pris connaissance et accepter les statuts et règlements de la coopérative Ressources Urbaines, disponibles sur son site internet, et à en soutenir activement les buts. Conformément aux statuts de Ressources Urbaines, le conseil d'administration valide les demandes d'adhésion et a la liberté de refuser une requête. Dans ce cas, les parts sociales souscrites sont remboursées. Votre adhésion est validée lorsque la ou les part-s sociale-s a-ont été payé-e-s. Vous recevrez ensuite ce document en retour, complété, daté et signé par la coopérative. Le-la-les signataire-s attestent expressément que les fonds consignés ne sont pas des fonds étrangers, au sens des dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16.12.1983. La communication entre la coopérative et ses coopératrices-teurs se fait principalement par courrier électronique. Néanmoins, sur demande, il est possible de recevoir les communications et documents par courrier postal.